

RÉDACTION DES ANNONCES SUR LE SITE

Cette note ne concerne que les textes de présentation des activités, dont le but, est de susciter une participation ou une inscription des adhérents à ces mêmes activités. Les contenus descriptifs des séjours qui font l'objet de fichiers PDF ne sont pas concernés.

PROBLÉMATIQUE

Pour garder une certaine esthétique au niveau de la page d'accueil et plus précisément au niveau de la zone « INFORMATION ET PROCHAINS ÉVÉNEMENTS », il est souhaitable de respecter quelques règles de rédaction et de mise en page des annonces.

Initialement, les textes saisis dans les rubriques « Activités », étaient dépouillés de tous leurs attributs de mise en forme.

On obtenait jamais la présentation que l'on avait prévu. Le texte était systématiquement centré et les caractères transformés en minuscules, sans possibilité de couleurs et de majuscules. L'apparence était homogène, mais on ne pouvait pas attirer l'attention des adhérents sur les aspects importants ou urgent des annonces.

On distingue deux types d'annonces :

ANNONCES CONCERNANT LES SÉJOURS CULTURELS OU SPORTIFS

Règles à respecter :

- Les titres (au-dessus de la date) doivent être courts

Genre – niveau – lieu Ex : (Séjour bons marcheurs à la Bérarde)



Attributs des titres :

« **Séjour bons marcheurs à la Bérarde** »

- Type Paragraphe
- Justifié à gauche
- Gras renforcé



Les séjours sportifs doivent apparaître dans la rubrique « **TOUTES SAISONS** »

- **Structuration de l'annonce**

À partir de l'exemple ci-dessous, on peut définir les règles suivantes :

- Se limiter à 40 caractères par ligne (s'arrêter à la verticale du trombone)

Parfois la coupure automatique donne de meilleurs résultats ! Il faut tester.

- Cinq ou six lignes par annonce paraît suffisant, les compléments d'information sont donnés, soit après la balise « suite », soit dans un PDF.

